

Tête bien faite

## Discrimination : la méthode Clerc

**Q**ui se méfierait de François Clerc ? Cet homme posé, souriant, qui parle avec la lenteur bonhomme et le léger accent chantant de la Franche-Comté ? Placide ouvrier métallurgiste, en apparence, François Clerc est un redoutable juriste, devenu spécialiste des discriminations au travail. Il a appris ça sur le tas, alors qu'il travaillait chez Peugeot. Un jour, il en a eu marre de n'avoir jamais d'augmentation de salaire, au motif qu'il serait syndicaliste CGT.

Il a donc mis au point une méthode pour prouver la discrimination systématique à laquelle se livrait le groupe PSA : un logiciel qui reconstitue les carrières des syndicalistes et les compare à celles des autres ouvriers. Devant les tribunaux, le résultat est imparable. Depuis les années 90, tous les grands groupes français ont eu à faire face à la « méthode Clerc », citée en exemple jusque dans les revues de l'OCDE ; certains ont même dû indemniser les salariés victimes. Aujourd'hui, la « méthode Clerc » permet à des centaines de femmes de faire valoir leurs droits. François, lui, est toujours syndicaliste. Il aide les autres à surmonter la peur de perdre et la honte d'avoir subi l'arbitraire. Avec méthode, et modestie. ■

**Hervé Nathan**

\* A voir sur France 3 :  
« Discriminations », un  
documentaire d'Hubert  
Budor, le 19 mars  
à minuit.

